

2-2-4 Préserver le lien social en poursuivant le développement d'offres socio-culturelles

Éléments de diagnostic

LES CONSTATS

- Il existe une diversité d'actions de toute nature proposées pour les usagers à domicile, dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes âgées dépendantes (EHPAD), les résidences-autonomie, les résidences-services et autres établissements
- Les initiatives locales doivent être étudiées pour proposer un développement harmonieux sur le territoire

LES ENJEUX

- Ouvrir davantage l'offre socio-culturelle aux personnes âgées et personnes en situation de handicap
- Favoriser la mixité sociale
- Rompre l'isolement
- Favoriser l'inclusion sociétale
- Favoriser l'inclusion numérique

Description de l'action

1

Développer des événements culturels, de loisirs et sportifs adaptés

QUOI

- Proposer des sorties culturelles, de loisirs et sportives...
- Développer les projets artistiques dans les EHPAD et les établissements pour personnes en situation de handicap avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

COMMENT

- Innover dans les partenariats avec les porteurs de projets (Culture du Cœur, associations et clubs sportifs)
- Offrir des réductions pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap
- Faire des appels à projets de la DRAC (créations artistiques)
- Accompagner les personnes isolées et organiser leur transport
- Mettre en œuvre des actions de communication

2

Développer la pratique des jardins partagés et thérapeutiques

QUOI

- Inciter au partage de jardins sous toutes ses formes (voisinage, associations, coopératives...)
- Adapter la démarche aux projets existants dans les villes et les établissements

COMMENT

- Communiquer auprès de partenaires institutionnels et politiques pour faire vivre les jardins partagés
- Entretenir le jardin de la Maison Bleue 41 par des élèves de classes ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), lycée horticole...
- Mettre en place et animer des jardins thérapeutiques (EHPAD, résidences-autonomie...)
- Partager des expérimentations et des bonnes pratiques auprès du public visé

3

Poursuivre le développement des offres de lecture publique

QUOI

- Soutenir les personnes âgées et en situation de handicap à la pratique de la lecture
- Développer les supports adaptés
- Apporter un soutien aux aidants

COMMENT

- Acheter des fonds documentaires spécialisés pour la lecture, la mémoire (livres en gros caractères, textes enregistrés, jeux de mémoire et de motricité fine)
- Mettre à disposition des livres, tablettes et jeux dans les médiathèques et bibliothèques, en partenariat avec les EHPAD
- Mettre en place des ateliers lecture, mémoire, jeux dans les EHPAD et les résidences-autonomie
- Mettre en place le portage de livres à domicile

4

Développer des projets favorisant l'inclusion sociale

QUOI

- Développer des projets intergénérationnels avec des élèves et / ou des enfants
- Soutenir les actions associant les aidants et les aidés
- Développer de nouvelles offres pour se divertir et se détendre
- Développer des réseaux de voisinage
- Rompre l'isolement

COMMENT

- Développer des actions collectives de prévention et de repérage avec la Conférence des financeurs, auprès des personnes âgées isolées
- Développer des actions intergénérationnelles : nutrition, bien-être, numérique, sorties (lycées, écoles primaires)
- Organiser des ateliers numériques (bus numérique, cafés numériques, ateliers d'initiation)
- Développer la pratique sportive adaptée à travers le financement des clubs sportifs
- Développer des ateliers d'art thérapie pour les personnes âgées, handicapées et leurs aidants (ex : ateliers arts plastiques)



Public(s) visé(s)

- Les personnes âgées de 60 ans et plus
- Les personnes en situation de handicap
- Les familles et les aidants
- Les professionnels des mondes culturel, sportif, de loisir et du transport



Liens avec d'autres schémas ou plans et/ou autres réglementations

- Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public 2017-2022
- Diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus élaboré par la Conférence des financeurs - mars 2017
- Loi d'adaptation de la société au vieillissement - Décembre 2015



Bénéfices attendus

- Favoriser l'accès et l'accompagnement à la vie culturelle et aux loisirs
- Développer la mixité sociale et intergénérationnelle
- Réduire l'isolement et favoriser les liens sociaux



Points de vigilance

- Assurer une équité territoriale
- Veiller à la proximité et à l'adaptation/accessibilité des jardins et des lieux de divertissement
- Proposer des supports adaptés (FALC : facile à lire et à comprendre) pour les personnes non-voyantes ou mal-voyantes
- Initier le public à l'informatique et aux démarches en ligne
- Ouvrir et sensibiliser le personnel soignant sur les bienfaits des soins relationnels

PILOTAGE DE L'ACTION

COORDINATEURS

- Conseil départemental :
- Direction de la lecture publique,
- Direction de l'éducation,
- Direction de la communication,
- Maison Départementale de l'Autonomie

CONTRIBUTEURS INTERNES

- Maison Bleue 41

CONTRIBUTEURS EXTERNES

- L'Observatoire de l'économie des territoires
- Agence régionale de santé Centre-Val de Loire
- Direction départementale des services de l'éducation nationale
- Direction régionale des affaires culturelles
- Membres du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie : représentants des usagers

Partenaires spécifiques concernés :

- Conservatoire des jardins de Chaumont-sur-Loire
- Médiathèques et bibliothèques, association Valentin Haüy,
- CARSAT, Mutualité sociale agricole Berry-Touraine
- CIAS et CCAS du département
- Association Culture à vie
- EHPAD, résidences-autonomie, résidences-services
- Clubs sportifs
- Presse locale

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X



Indicateurs du suivi / outils de mesure

- Bilan et cartographie de l'offre socio-culturelles (actions collectives organisées, nombre de participants, nombre de jardins partagés - nombre de jardins thérapeutiques réalisés)
- Mesure des effets bénéfiques de ces actions sur les participants